

Custines

www.ville-custines.fr



Agenda

Vendredi 5 mars
Don du sang
(Foyer Maurice HAAS)

Samedi 13 mars
Bourse de Puériculture
(Les Diablotins)

Samedi 1^{er} mai
Randonnée pédestre
(Commission des Fêtes)

Dimanche 20 juin
**Marché du Terroir
et de l'Artisanat**
(Commission des Fêtes)

Flash Info n°26
Mars / Avril 2021

Sommaire

Infos.....	• 2-5
ARC.....	• 6
Célébrations eucharistiques, Médiathèque.....	• 7

Flash N° 26 - Année 2021
Directeur de la publication : Pierre JULIEN
Conception et Impression :
Imprimerie Thorax - 54000 NANCY



INFOS PRATIQUES

● **Mairie / Tél. : 03 83 49 34 36**
Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00.
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : 9 h à 12 h.
Fermeture les Jeudis après-midi,
samedis et dimanches.
Email : mairie@ville-custines.com

● **Bureau de Poste / Tél. : 36 31**
9, rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES
Web : www.laposte.fr

● **Gendarmerie Nationale / Tél. : 03 83 49 30 76**
9, rue Anatole France- 54390 FROUARD

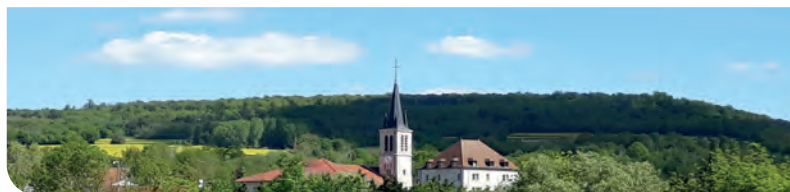
● **Bassin de Pompey / Tél. : 03 83 49 81 81**
Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY

● **GRTGAZ / Tél. : 0800 30 72 24**

● **Cycle de l'eau / Tél. : 03 83 49 44 80**

● **Urgence médicale / Tél. : 08 20 33 20 20**
Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou
vous orientera vers un médecin de garde ou un
service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours
fériés.

● **Pharmacie de garde N° Audiotel 32 37***
(accessible 24/24) * N° Audiotel : 0,34 € TTC/min



Reconnaissance avant la naissance

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), dès que la grossesse est confirmée.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par le service d'état-civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe.

Le service d'état-civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.



Carte Nationale d'Identité et Passeport



Pensez à vérifier la date de validité de votre pièce d'identité.

La pré-demande de renouvellement est à faire sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr> ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (mairies les plus proches : FROUARD, NOMENY, NANCY, DIEULOUARD ...)



Recensement à la journée Défense

N'oubliez pas de venir vous faire recenser pour la Journée Défense et Citoyenneté dans les 3 mois qui suivent la date de vos 16 ans. Une attestation vous sera délivrée et sera nécessaire lors de votre inscription au permis de conduire, examens, ...

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en mairie avec **vos** livret de famille, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Déjections canines

Stop aux incivilités !

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} Classe (35 euros).

Chaque propriétaire de chien peut se procurer gratuitement des sacs de ramassage en mairie. Des distributeurs sont disponibles place des Terreaux et au parcours de santé.



Cimetière

Pour tous renseignements concernant les concessions au cimetière (renouvellement, date d'expiration...) n'hésitez pas à prendre contact avec le service à l'accueil de la mairie.

Mon appli - application citoyenne du Bassin de Pompey

mon appli
l'application citoyenne
du Bassin de Pompey
www.bassinpompey.fr/appli

FLASHEZ MOI

Un nid de poule,
des problèmes d'éclairage,
la présence de débris
dans votre rue,
signalez-le rapidement !

Bassin de Pompey
Communauté de communes

mon appli
l'application citoyenne
du Bassin de Pompey

Bassin de Pompey
Communauté de communes

**Grâce au service « Mon appli » ...
...devenez acteur de votre territoire**

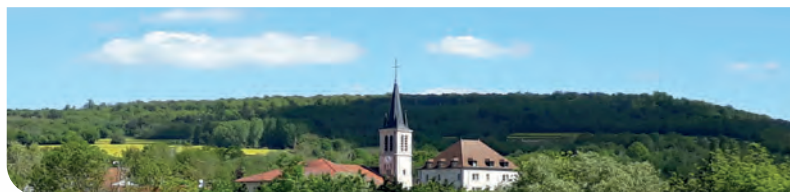
Vous avez constaté un désordre sur la voie publique, signalez-le rapidement aux services de la Communauté de Communes avec le nouveau service en ligne « **Mon appli** ». Accessible depuis tous les smartphones et via internet, quelques secondes suffisent pour nous indiquer le lieu du désordre et même envoyer une photo.

www.bassinpompey.fr/appli

- Propreté
- Éclairage public
- Voirie
- Signalisation
- Mobilier urbain
- Transport
- Déchets ménagers
- Suggérer
- Féliciter

afao ISO 9001 ISO 14001
La Communauté de Communes est certifiée ISO 9001 pour des services de qualité et ISO 14001 pour un environnement préservé. Son engagement pour les économies d'énergie et la lutte contre les changements climatiques est reconnu depuis 2015 par l'obtention du label CAP' C'énergie

CAP Cit'ergie
European Energy Award



Déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT-DICT)

Pour votre sécurité et afin d'éviter tout risque d'incident lors de la réalisation de vos travaux, vous devez les déclarer auprès des exploitants de réseaux en réalisant une DT et/ou une DICT.

La marche à suivre

Avant d'exécuter des travaux, la consultation du guichet unique sur internet devient une étape **obligatoire** (c'est gratuit !).

La liste des exploitants présents sur le terrain, ainsi connue, il faut envoyer un formulaire DT à chacun d'entre eux.

La DT, **Déclaration de projet de Travaux** est un formulaire qui a pour but de **vérifier l'existence de réseaux et de canalisations implantés sous l'emprise du projet.**

Elle est établie par toute personne physique ou morale, de droit privé ou public, qui envisage de réaliser des travaux à proximité de réseaux existants qu'ils soient publics, privés, aériens, souterrains ou subaquatiques.

Chaque exploitant a 9 jours pour répondre à l'entreprise ou au particulier selon les deux cas de figure suivants :

- **L'exploitant n'est pas concerné par les travaux en question** ; il le mentionne donc dans son courrier de réponse (récépissé) et la procédure s'arrête pour ce qui le concerne.
- **Les ouvrages ou réseaux de l'exploitant sont concernés par les travaux : à charge au particulier ou à l'entreprise de leur adresser le formulaire DICT.**

La DICT, **Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux**, a pour objet **d'indiquer aux exploitants de réseaux la localisation précise des travaux projetés et les techniques de travaux qui seront employées.**

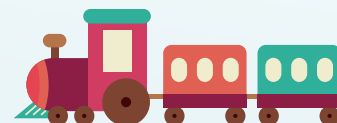
Ainsi, l'exploitant est en mesure de transmettre au particulier ou à l'entreprise la localisation des réseaux existants et de fournir des recommandations particulières de sécurité relatives à la présence de ces ouvrages.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23491>



LES DIABLOTINS

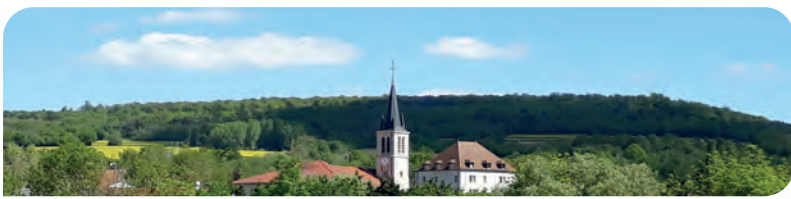


Le Samedi 13 mars est prévue la Bourse Vêtements/Puériculture, Salle des Fêtes.

Plus d'informations seront diffusées si celle-ci est maintenue.

Sous réserve de la situation sanitaire et de l'acceptation de la Préfecture.





Les beaux jours arrivent !!!

Avec le retour du printemps, les travaux de jardinage et de bricolage vont faire leurs retours. Nous vous rappelons quelques règles de bon sens pour la tranquillité de chacun.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruit répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne seront autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Moins on fait de bruit !!! ... mieux on s'entend !!!

La déchetterie intercommunale

La déchetterie intercommunale vous permet de déposer vos déchets encombrants : végétaux, cartons, bois, vêtements et chaussures, ferrailles & métaux, pneus, gravats, huiles de vidange et alimentaires, piles et batteries, détergents, peinture, solvants, déchets d'équipements électroniques et électriques, vélos, lampes basse consommation et néon, cartouches d'encre et dosettes de café en aluminium...

La déchetterie du bassin de Pompey est fermée depuis le 07 septembre 2020 pour travaux de rénovation.

Pendant cette période, vous pouvez accéder à la déchetterie de Dieulouard.

Au préalable, il faut faire une demande de badge auprès de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) à cette adresse :

<https://www.bassinpompey.fr/badge-dechetterie>

Quelques informations sur la déchetterie de Dieulouard (sous réserve de protocole sanitaire) :

Adresse : rue Scarpone, 54380 Dieulouard

Jours d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche

Horaires Hiver (du 1/11 au 31/03) :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi 10h-12h et 13h-18h

Samedi 9h-12h et 14h30-17h30

Dimanche 9h-12h

Horaires Eté (du 01/04 au 31/10) :

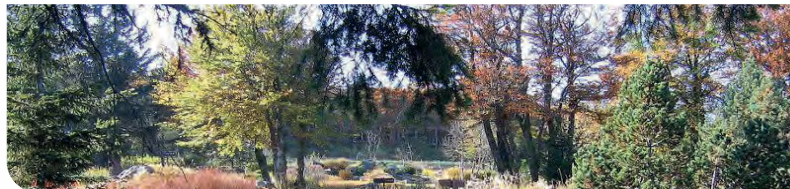
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi 10h-12h et 13h-19h

Samedi 9h-12h et 14h30-17h30

Dimanche 9h-12h

<https://horairedechetterie.fr/dechetterie-de-dieulouard.html>





QUELLES PERSPECTIVES POUR 2021 ?

Les articles pour le flash étant obligatoirement remis quelques semaines avant la parution, c'est en période de restrictions et de couvre-feu que cet article est rédigé.

Pour 2021, nous aimerions pouvoir retrouver nos adhérents afin de reprendre les sorties, repas et jeux qui n'ont pu être réalisés en 2020.

Pour ce faire, tout en respectant les règles gouvernementales sanitaires, l'esprit associatif doit se maintenir, et nous devons malgré tout vous demander la cotisation pour 2021 :

La cotisation des adhérents pour cette année exceptionnelle 5 €

La cotisation Yoga et GYM reste inchangée : 10 €

Pour le repas de printemps, et comme pour le couscous de décembre, nous envisageons une distribution de :

Paëlla en barquettes au tarif de 10 € la part,

le samedi 17 avril 2021 de 10 h à 11h30

au Foyer Maurice Haas

Pour les commandes, nous tiendrons une permanence au Foyer les mercredis 24, 31 mars et 7 avril de 10 h à 11 h 30. Si le confinement est toujours de rigueur, nous vous contacterons comme pour les commandes de couscous.

La clôture des inscriptions pour les commandes est fixée au 10 avril.

La priorité sera donnée aux adhérents et lors de la distribution vous pourrez vous acquitter du timbre 2021.

Nous sommes tous désolés de la situation actuelle, mais soyez sûrs de notre attachement. L'association des Retraités de Custines revivra bientôt et repartira toujours aussi dynamique.

DON DU SANG

Vendredi 05 mars 2021

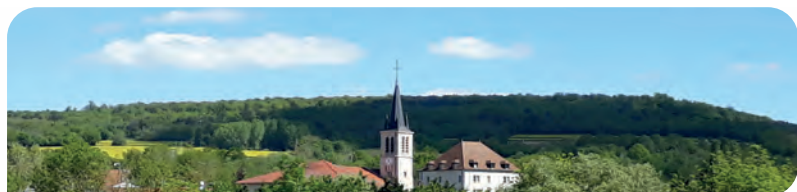
de 16h00 à 19h30.

Foyer Maurice HAAS

Rue Claude le LORRAIN

CUSTINES





Les horaires des offices sont à 9h30 sauf précision contraire.

Mars 2021

Dimanche 7 mars	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 14 mars	Malleloy
Dimanche 21 mars	Bouxières-aux-Dames / CCFD
Lundi 22 mars	Pompey 18h30 <i>Célébration pénitentielle</i>
Dimanche 28 mars	Custines <i>Fête des Rameaux</i>

Avril 2021

Jeudi 1 ^{er} avril	Custines 18h00 <i>Jeudi Saint</i>
Vendredi 2 avril	15h00 <i>Chemin de croix dans chaque église</i> Custines 20h00 <i>Vendredi Saint</i>
Samedi 3 avril	Custines 20h00 <i>Vigile Pascale</i>
Dimanche 4 avril	Bouxières-aux-Dames <i>Pâques</i>
Dimanche 11 avril	Malleloy
Dimanche 18 avril	Custines
Dimanche 25 avril	Bouxières-aux-Dames



1, Rue de l'Hôtel de Ville
Tél. : 03 83 24 76 46
mediatheque@ville-custines.com
<http://custines-pom.c3rb.org/>



MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture

Mardi et Jeudi : 13h00 à 16h30

Mercredi et samedi : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 18h00



**Si toutes les conditions sanitaires nous le permettent,
du 8 au 12 juin 2021, la médiathèque fêtera ses 20 ans !
Nous vous concoctons quelques petites surprises. Restez attentif !**

Boulangerie Pâtisserie

L'Ammandine

54670 - CUSTINES - 03 83 24 31 73
 Lundi à Samedi : de 5h30 à 19h30
 & Dimanche : de 5h30 à 19h00
 fermé le mardi

Assurance & Banque

AXA

Manon et Kévin à votre service
 du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Agence CLOQUARD – Agent Général
 32B rue du Général Leclerc – 54670 CUSTINES

☎ 03 83 23 42 90

CHRYSALIS

Le Lux à portée de main

168 RUE DE LA FONDERIE • ZONE DE POMPEY INDUSTRIES • 54670 CUSTINES • WWW.CHRYSALISCLAIRAGE.COM

3C COIFFURE

Coiffure Mixte
 Revendeur Produits Revlon
 Maquillage Naturel

36 Rue Général Leclerc
 54670 Custines
 Tél : 03 83 24 72 84

Mardi & Jeudi 8h30 // 11h30 // 13h30 // 16h
 Mercredi 8h30 // 11h30
 Vendredi 8h30 // 17h30 Non-Stop
 Samedi 8h30 // 16h Non-Stop
 Retrouvez-nous sur Facebook!

Toutes nos solutions pour votre quotidien

Louvea
 Être là pour vous
 NANCY

Spécialiste du maintien à domicile

☎ 03 83 23 05 59
 📍 48 rue du Général Leclerc
 54670 CUSTINES
 ✉ contact@louvea-nancy.fr

Pour l'autonomie

Aide à la personne

Pour les repas

Portage de repas

- Livraison de repas à domicile
- Cuisine saine et gourmande
- Large choix de menus
- Viennoiseries pour votre petit-déjeuner et votre goûter

Téléchargez nos menus sur louvea-nancy.fr

Pour le lieu de vie

Entretien du domicile

Pour les déplacements

Accompagnements

Pour la sécurité

Téléassistance

Zones d'interventions : Métropole du Grand Nancy / Bassins de Pompey et de Pont-à-Mousson
 (la liste exhaustive des communes desservies est disponible sur notre site internet ou sur simple appel)

louvea-nancy.fr

© adoc-com - www.adoc-com.fr | ID. Crédits photos : Adobe Stock - novembre 2019

Ne pas jeter sur la voie publique.